

Vos communes

LÉGISLATIVES / 5E CIRCONSCRIPTION

Nathalie Heller défend le droit des animaux

Emmanuelle DUFFÉAL



Nathalie Heller représente le Parti animaliste dans la 5e circonscription de l'Isère. Photo Le DL /Emmanuelle DUFFÉAL

Ce rendez-vous des législatives est une grande première pour la candidate animaliste, Nathalie Heller. Engagée dans cette 5^e circonscription, la jeune militante de 25 ans vise, par sa candidature, à rendre plus visible la cause animale dans la campagne.

Fort de son score aux dernières élections européennes, le Parti animaliste espère bien conquérir cette fois des sièges à l'Assemblée nationale. Et ce ne sont pas moins de 400 candidats qui ont été choisis pour représenter la cause animale durant ces législatives. En Isère rien que sur les 10 circonscriptions, le parti présente cinq candidatures dont celle de Nathalie Heller.

Après avoir côtoyé le monde militant durant une dizaine d'années, cette historienne aujourd'hui employée à l'Office national des anciens combattants pour le ministère de la Défense à Grenoble, s'est rendue compte « que pour convaincre, il fallait nécessairement se confronter à la politique et aux institutions ».

Son objectif est donc bien « de porter au pouvoir des propositions sincères pour défendre la revendication animale et faire entrer cette noble cause dans le débat politique ».

La jeune femme n'hésite pas d'ailleurs à s'afficher sur son tract de campagne avec son lapin Piccolo qu'elle a adopté il y a un an à la SPA.

L'enjeu de son engagement est de faire « entendre les préoccupations des électeurs, qui comme elle, sont prêts à défendre les intérêts des êtres sensibles ».

Elle rappelle qu'ils sont de plus en plus nombreux en France « à souhaiter une institutionnalisation du droit animal ». Parmi toutes les propositions défendues par le Parti animaliste, Nathalie Heller souhaite sur cette cinquième circonscription sensibiliser les électeurs sur le fait « qu'il devient impératif d'interdire progressivement l'élevage intensif, la pêche industrielle, ou encore la déforestation à grande échelle. La France ne peut plus tolérer cette logique d'après guerre de reconstruction, de production et de consommation de masse, ne serait-ce vis-à-vis des enjeux climatiques et environnementaux ».

Ensuite la candidate part du principe que « la France qui est un exemple en matière des droits de l'homme et du citoyen se doit de le devenir dans le droit des animaux ».

Elle plaide donc pour une réduction à 50 % d'ici 2027 de la consommation de viande, la mise en place d'un observatoire national de la protection animale et la création d'un ministère de la condition animale totalement indépendant du ministère de l'Agriculture.

Sur sa feuille de route figure aussi la création d'unité de gendarmerie et de police consacrées aux animaux et de manière plus globale que la condition animale devienne un thème politique traité à l'Assemblée nationale.

Vos communes

La fin de l'élevage intensif, l'une de ses priorités

E.D.

La candidate rappelle que l'un de ses principaux objectifs dans cette campagne est de défendre « la fin pure et simple de l'élevage industriel et intensif » qui conduit selon elle à « des atrocités systémiques sur les animaux ainsi qu'à une catastrophe écologique et sanitaire ». Elle souhaite en tant qu'historienne que « la France retrouve une inspiration morale en ce qui concerne le droit des animaux ». Nathalie Heller souligne néanmoins que cette fin de l'élevage intensif ne pourra se faire sans un accompagnement vers une reconversion des professionnels, qui prenne davantage en considération la nature et les animaux.

Vos communes

La 5^e circo

► Elle comprend les cantons de Chartreuse-Guiers, Grand-Lemps, Grenoble-2, Meylan, Moyen Grésivaudan, Oisans-Romanche, Haut-Grésivaudan.

► Les candidats : Anna Kolmakova (sans étiquette), Quentin Feres (Reconquête), Florence Jay (Ensemble), Frédéric Rosset (Mouvement hommes animaux nature), Jérémie Iordanoff (Nupes), Fabienne-Claire Leal (sans étiquette), Françoise Lecroq (Parti ouvrier indépendant démocratique), Jérôme Santana (RN), Frédéric Vergez (Gauche républicaine), Christine Tulipe (LO).